



# CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E76962** VALABLE JUSQU'AU **07/02/2025**

ÉDITÉ LE 26/01/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/07/2006

Raison sociale : A.B.P. CENTRE MENUISERIE

Forme juridique : SAS  
DEPUIS LE 01/06/2019

Capital : 7 500

RUE DES VILLAGES  
BOX N° 1 - VILLAGE D'ENTREPRISE N° 2  
36100 ISSOUDUN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CHATEAUROUX 2006B00210

Siret : 491 153 748 00042

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 6105872

Assurance Responsabilité Travaux :

GENERALI IARD AN 520 108

Assurance Responsabilité Civile :

GENERALI IARD AN 520 108

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 02 54 21 78 20

Fax : 02 54 21 33 84

Portable : 06 72 14 40 53

Responsabilité légale :

PRETAT VIRGINIE PRÉSIDENTE

Site Internet : [www.abpcentremenuiserie.com](http://www.abpcentremenuiserie.com)

E-mail : [abpcentremenuiserie@orange.fr](mailto:abpcentremenuiserie@orange.fr)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 454 164

Tranche de classification : CA5

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	7	08/02/2023
Nombre total de qualifications : 1			

\* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS  
959, RUE DE LA BERGERESSE  
CS 70606  
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.